

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483

APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAFAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Continuité d'exploitation et événements postérieurs à la clôture de l'exercice » page 14 de l'annexe des comptes annuels concernant les incidences de la crise sanitaire.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 16 avril 2020.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Jégard Créatis

Patrick LAGUEYRIE

Associé

BILAN ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort.	Net	Net
Logiciels Siège	185 165	82 496	102 669	11 402
Logiciels Délégations	12 958	10 638	2 320	3 224
Avances et acomptes			0	16 782
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	198 123	93 134	104 989	31 408
Terrains	621 649		621 649	621 649
Constructions Bagnaux	1 326 681	1 326 681	0	0
Local Metz	7 622	7 622	0	0
Siège Paris	1 026 859	587 021	439 838	460 375
Siège Paris Annexe	167 694	69 220	98 474	102 666
Appartement Hauts-de-Seine	125 000	36 328	88 672	91 797
Installations et agencements Siège	144 102	101 340	42 762	50 649
Installations et agencements Délégations	71 232	59 605	11 627	13 673
Matériel de Bureau Siège	9 348	6 621	2 727	666
Matériel de Bureau Délégations	39 233	35 847	3 386	4 013
Matériel Informatique Siège	148 375	123 479	24 896	35 847
Matériel Informatique Délégations	160 436	135 012	25 424	25 696
Mobilier Siège	107 757	107 757	0	24
Mobilier Délégations	42 470	41 649	821	2 059
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 998 458	2 638 182	1 360 276	1 409 114
Dépôts et Cautionnements Siège	289		289	289
Dépôts et Cautionnements Délégations	11 044		11 044	10 105
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 333		11 333	10 394
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 207 914	2 731 316	1 476 598	1 450 916
Acomptes Fournisseurs Siège	12 410		12 410	6 464
Acomptes Fournisseurs Délégations	7 252		7 252	365
Créances diverses Siège	76 565		76 565	53 578
Créances diverses Délégations	22		22	5 487
Subventions à recevoir Siège	298 717		298 717	362 871
Subventions à recevoir Délégations	58 661		58 661	32 832
Produits à recevoir Siège	74 672		74 672	2 100
Produits à recevoir Délégations	7 454		7 454	19 273
TOTAL DES CREANCES	535 753		535 753	482 970
Valeurs mobilières Siège + Comptes à Terme	37 957		37 957	37 957
Valeurs mobilières Délégations	13 633		13 633	58 651
Disponibilités Siège	4 202 148		4 202 148	4 328 144
Disponibilités Délégations	2 785 403		2 785 403	2 567 379
TOTAL DES DISPONIBILITES	7 039 141		7 039 141	6 992 131
Charges constatées d'avance Siège	20 364		20 364	13 687
Charges constatées d'avance Délégations	2 430		2 430	1 734
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 597 688		7 597 688	7 490 522
TOTAL GENERAL	11 805 602	2 731 316	9 074 286	8 941 438

BILAN PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Fonds Propres	3 513 335	3 513 335
<i>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS</i>	<i>3 513 335</i>	<i>3 513 335</i>
Subventions d'investissement	21 239	21 239
Résultat de l'Exercice	101 170	348 087
Report à nouveau	2 017 798	1 667 460
<i>TOTAL DES AUTRES FONDS</i>	<i>2 140 207</i>	<i>2 036 786</i>
TOTAL DES FONDS PROPRES	5 653 542	5 550 121
Fonds dédiés Siège	1 970 433	1 898 898
Fonds dédiés Délégations	822 284	822 602
Provisions pour charges Siège	61 375	49 292
Provisions pour charges Délégations	30 644	28 867
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 884 736	2 799 659
<i>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</i>		
Fournisseurs et comptes rattachés Siège	139 225	157 990
Fournisseurs et comptes rattachés Délégations	34 686	18 518
Dettes sociales et fiscales Siège	212 645	200 028
Autres dettes Siège	67 763	129 548
Autres dettes Délégations	62 070	75 021
<i>TOTAL DES AUTRES DETTES</i>	<i>516 389</i>	<i>581 105</i>
Produits constatés d'avance Siège	10 815	8 355
Produits constatés d'avance Délégations	8 804	2 198
TOTAL DETTES	536 008	591 658
TOTAL GENERAL	9 074 286	8 941 438

COMPTE DE RESULTAT SIEGE DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2019

En Euros

		Résultat 2019				Résultat 2018
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat Cumulé
	Produits d'exploitation					
70	Ventes-Prestations Services	301 318	10 641	-48 049	263 910	249 868
74	Subventions DGS + DGCS	195 000			195 000	296 000
74	Subvention CNSA	781 492			781 492	713 346
74	Autres Subventions	846 399	1 553 222	-152 129	2 247 492	2 108 951
75	Cotisations	1 018 628	253 990	-253 990	1 018 628	974 276
75	Mécénat	40 000			40 000	30 000
75	Dons reçus	189 604	99 288	-75 659	213 233	207 726
75	Aide aux Régions		55 000	-55 000	0	0
75	Aide aux Délégations		290 329	-290 329	0	0
75	Dons = non rbt frais	274 959			274 959	272 651
75	Autres produits de gestion	8 254	164 814	-54 271	118 797	111 313
	TOTAL	3 655 654	2 427 284	(929 427)	5 153 511	4 964 131
	Charges d'exploitation					
60	Achats	68 628	146 089	-14 774	199 943	215 830
61	Services extérieurs	320 502	309 990	-33 275	597 217	556 896
62	Autres services extérieurs	949 677	1 182 022		2 131 699	2 139 691
62	Dons = non rbt frais	274 959			274 959	272 651
63	Impôts, taxes et versements assimilés	128 169	3 478		131 647	98 432
64	Charges de personnel	1 311 629	292 843		1 604 472	1 401 122
65	Autres charges de gestion courante	724 976	333 314	-881 378	176 912	49 562
68	Dotations aux amortissements	58 422	20 024		78 446	68 866
	TOTAL	3 836 962	2 287 760	(929 427)	5 195 295	4 803 050
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(181 308)	139 524	0	-41 784	161 081
	Produits financiers					
76	Produits financiers	12 025	2 327		14 352	16 622
	TOTAL	12 025	2 327	0	14 352	16 622
	Charges financières					
66	Charges financières	0	0		0	406
	TOTAL	0	0	0	0	406
	RESULTAT FINANCIER	12 025	2 327	0	14 352	16 216
	RESULTAT COURANT	(169 283)	141 851	0	(27 432)	177 297
	Produits exceptionnels					
77	Produits exceptionnels	197 462	8 774		206 236	256 798
78	Reprises sur provisions	378 845	319 812		698 657	642 425
	TOTAL	576 307	328 586	0	904 893	899 223
	Charges exceptionnelles					
67	Charges exceptionnelles	4 000	0		4 000	44 077
68	Dotations aux provisions	462 463	321 270		783 733	696 999
	TOTAL	466 463	321 270	0	787 733	741 076
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	109 844	7 316	0	117 160	158 147
	Transfert de charges	11 442			11 442	12 643
	TOTAL DES PRODUITS	4 255 428	2 758 197	(929 427)	6 084 198	5 892 619
	TOTAL DES CHARGES	4 303 425	2 609 030	(929 427)	5 983 028	5 544 532
	RESULTAT	(47 997)	149 167	0	101 170	348 087

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 9 074 286 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 101 170 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Fonds Dédiés
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Nous confirmons notre trajectoire de développement sans bousculer nos équilibres financiers

Notre soutien aux proches aidants familles s'est concrétisé cette année par un développement notable de nos formations (+ 28%), qui a bénéficié à 2 000 personnes, de nos dispositifs d'écoute et d'accueil en présentiel, des interventions de notre service social (+ 8%) et des consultations juridiques.

La mobilisation de tous pour doter notre association d'un site internet digne de ce nom a galvanisé les énergies. Nous devrions en voir les retombées dans les mois à venir.

Le compte de résultat 2019

L'Unafam présente **un résultat positif de 101 170 €**

Les ressources

Les produits d'exploitation ont progressé de près de 4% cette année et l'ensemble des ressources s'établit à **6 084 K€**. Nos ressources proviennent majoritairement de subventions publiques qui représentent **60%** des financements de l'association.

Au plan national, nous sommes soutenus principalement par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Ministère de la Santé (DGS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS).

Ces soutiens financiers nous permettent de renforcer et de diversifier nos actions de formation et celles d'accueil et d'écoute, de maintenir nos services spécifiques nationaux, et de développer nos initiatives de lutte contre la stigmatisation ainsi que l'Observatoire des Bonnes Pratiques.

En Région, les subventions les plus importantes proviennent des Agences Régionales de Santé (ARS) qui accompagnent nos Délégations dans leurs actions auprès des proches aidants (groupes de parole, accueil, échanges de bonnes pratiques, informations et colloques, etc..). De nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements.

Les adhésions ont nettement progressé en 2019, de près de 5%, portant le nombre de nos adhérents à 15 300, ils contribuent pour **17%** au financement de nos missions.

Les dons sont stables cette année. Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos donateurs.

Les charges

Les charges de l'association s'établissent cette année à **5 983 K€**.

Le renforcement des **moyens humains professionnels** pour appuyer le travail des bénévoles en délégation initié l'an dernier s'est poursuivi dans la limite des financements publics régionaux que nous avons pu mobiliser pour ce faire. L'association a décidé de renouveler la mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite prime Macron.

Cette année a vu le lancement de nouvelles formations pour les proches aidants ainsi que l'élaboration d'un premier module de formation à distance qui leur est destiné, son lancement est prévu début 2020 sur notre nouveau site internet, d'autres suivront. Ce développement a été maîtrisé et financé notamment par une dotation en hausse de la CNSA. Enfin, grâce à des provisions dédiées, nous avons pu aussi accroître notre soutien à des projets de recherche dans le champ des maladies psychiques.

Le bilan

Le total du bilan est en légère progression avec notamment une hausse de nos immobilisations incorporelles du fait du nouveau site internet, il s'établit à 9 074K€. Notre association n'est pas endettée et sa situation financière est saine.

Un grand merci au nom du Conseil d'Administration à l'ensemble des équipes de professionnels, de bénévoles, et de partenaires, qui ont œuvré pour l'atteinte de ces bons résultats.

Très cordialement,

Danièle LOUBIER, Trésorière

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :
du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 à 50 ans
Agencements, aménagements et installations	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 1 à 10 ans
Mobilier	de 1 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS					
	Valeur Brute des Immo. en début d'exercice 2019	Augmentations 2019	Diminutions 2019	Virement Compte à Compte	Valeur brute des Immo. en fin d'exercice 2019
I. Immobilisations incorporelles					
Logiciels	114 581	82 554	15 794	16 782	198 123
Immob. Incorp. En cours	16 782			- 16 782	-
TOTAL I	131 363	82 554	15 794	-	198 123
II. Immobilisations corporelles					
Terrains	621 649				621 649
Constructions sur sol d'autrui	2 653 856				2 653 856
Installations et aménagements	215 334				215 334
Matériel de bureau, informatique, mobilier	494 698	20 635	7 713		507 620
TOTAL II	3 985 537	20 635	7 713		3 998 459
III. Immobilisations financières					
Autres Titres immobilisés	-				-
Prêts et autres immobilisations financières	10 393	3 344	2 405		11 332
TOTAL III	10 393	3 344	2 405		11 332
TOTAL GENERAL	4 127 293	106 533	25 912	-	4 207 914

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements Situations et mouvements de l'exercice 2019			
	Début exercice 2019	Dotations exercice 2019	Eléments sortis reprises 2019	Fin exercice 2019
Logiciels	99 955	8 973	15 794	93 134
Immobilisations Incorporelles	99 955	8 973	15 794	93 134
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	1 999 018	27 854	0	2 026 872
Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels			0	
Installations générales, agencements divers	151 012	9 933	0	160 945
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	426 392	31 686	7 713	450 365
Immobilisations Corporelles	2 576 422	69 473	7 713	2 638 182
TOTAL GENERAL	2 676 377	78 446	23 507	2 731 316

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice 2019			Mouvements affectant la provision pour amortissement dérogatoire	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Logiciels	8973				
Immobilisations Incorporelles	8 973				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	27 854				
Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	9933				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	31 686				
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations Corporelles	69 473				
TOTAL GENERAL	78 446				

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice 2019	Augmentations Dotations 2019	Diminutions Reprises 2019	Fin exercice 2019
Pour litiges				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour retraite	31 043	10 604	3 507	38 140
Pour impôts				
Pour Licenciement	47 116	12 523	5 760	53 879
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL GENERAL	78 159	23 127	9 267	92 019

La provision pour retraite a été calculée selon les principes suivants :

- ancienneté : minimum 10 ans
- sans condition d'âge
- table de mortalité : T68 Insee 2015
- taux d'actualisation : 0.76%
- taux d'augmentation des salaires : 2 %
- taux de charges sociales : 58 %
- probabilité de turn-over
- âge de départ à la retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres

L'engagement total, de 38 140 €, est comptabilisé entièrement. L'impact sur l'exercice est une dotation de 10 604 euros et une reprise de 3 507 euros.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres titres immobilisés	11 333		11 333
Autres créances	76 587	76 587	
Débiteurs divers	459 166	459 166	
Charges constatées d'avance	22 794	22 794	
TOTAL GENERAL	569 880	558 547	11 333

ETAT DES DETTES	Montant brut 2019	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	173 911	173 911		
Personnel et comptes rattachés	84 383	84 383		
Dettes Sociales	89 384	89 384		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Autres impôts et taxes	38 878	38 878		
Autres dettes	129 833	129 833		
Produits constatés d'avance	19 619	19 619		
TOTAL GENERAL	536 008	536 008		

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Subventions à recevoir	357 378
Autres créances	82 126
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	439 504

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 120
Personnel et comptes rattachés	84 383
Dettes fiscales et sociales	53 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	63 570
TOTAL	275 444

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	22 794	19 619
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	22 794	19 619

EFFECTIF MOYEN

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	12	
Employés	28	10
TOTAL	40	10

SUIVI DES FONDS DEDIES**a) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES**

Situations	Fonds à engager au 01/01/2019	Utilisations au cours de l'exercice	Engagements réalisés au cours de l'exercice	Fonds restants à engager au 31/12/2019
Fonds dédiés sur subventions siège	562 654	121 087	384 608	826 175
Fonds dédiés sur subventions délégations	755 190	305 017	310 933	761 106
Total Général	1 317 844	426 104	695 541	1 587 281

b) DONS MANUELS, LEGS ET DONATIONS AFFECTÉS

Situations	Fonds à engager au 01/01/2019	Utilisations au cours de l'exercice	Engagements réalisés au cours de l'exercice	Fonds restants à engager au 31/12/2019
Dons, legs et donations affectés siège	1 336 244	254 251	62 264	1 144 257
Dons, legs et donations affectés délégations	67 412	9 035	2 800	61 177
Total Général	1 403 656	263 286	65 064	1 205 434

TOTAL FONDS DEDIES	2 721 500	689 390	760 605	2 792 715
---------------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

INFORMATIONS CONCERNANT LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. De même, ils ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conformément à l'article R 123-198 du Code de commerce, les honoraires du Commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 18 430 € TTC.

Les charges exceptionnelles de 4 000 euros correspondent à un versement pour une structure dans le département de la Loire Atlantique et les 206 236 euros de produits exceptionnels proviennent de legs et assurances vies perçues.

Dès lors que les contributions volontaires présentent un caractère significatif, elles font l'objet d'une information appropriée tant dans les comptes que dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance.

Suivant les rapports d'activité 2019 le bénévolat de l'Unafam représente un engagement national de l'ordre d'environ 2 000 bénévoles du siège, des régions et des départements, soit environ 390 000 heures annuelles.

Pour un coût horaire moyen de 46,41 euros pour les formations, de 27,6 euros pour les autres temps de bénévolat hors déplacement et enfin un coût moyen de 13,82 euros pour les temps de déplacement, cela représenterait la somme de 10 403 698 euros

L'intégration des comptes des délégations dans les comptes cumulés se traduit par un retraitement des opérations internes au compte de résultat. Les reversements de quote-part de cotisations et de dons du siège, les aides aux délégations ainsi que les refacturations en interne (salaires-livres) vers les délégations sont éliminés tant en charges qu'en produits.

CONTINUITE D'EXPLOITATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 l'association s'est organisée pour assurer la continuité des activités compatibles avec ces mesures.

Ces mesures exceptionnelles auront des conséquences, à priori limitées, sur nos comptes en 2020. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, mais le Conseil d'Administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique, qui regroupe sur le plan national les familles de malades psychiques dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts depuis 1963.

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action au profit des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénies, de troubles bipolaires, des dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs.

L'Unafam poursuit son objectif par le biais de ses missions sociales qui se déclinent en axes et actions :

- Axe 1 : Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Axe 2 : Soutien des familles par la formation et l'entraide
- Axe 3 : Destigmatisation et défense des intérêts communs
- Axe 4 : Recherche et Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

Le compte d'Emploi des Ressources présenté ci-dessous a pour objectif d'informer les tiers, en particulier les donateurs et testateurs, sur l'emploi qui est fait des dons collectés.

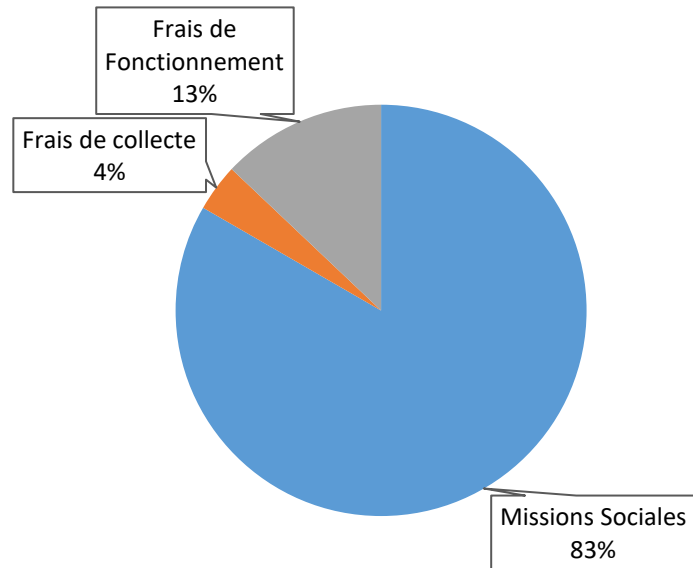
Le modèle établi à partir du compte de résultat distingue :

- Les emplois relatifs aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds et aux frais de fonctionnement. Auxquels s'ajoutent les dotations aux provisions et aux fonds dédiés.
- Les ressources par nature : celles issues de la générosité du public, les subventions privées, les subventions et concours publics, les autres produits. Auxquels s'ajoutent les reprises de provisions et de fonds dédiés.
- Le résultat de l'exercice équilibre les emplois et ressources, puisque ceux-ci doivent concorder avec le compte de résultat.

COMpte D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019

EMPLOIS	(1)	(3)	RESSOURCES	(2)	(4)
	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		1 029 885,27
1- MISSIONS SOCIALES	4 332 319,34	1 226 186,79	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1 437 724,42	1 437 724,42
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>4 332 319,34</i>	<i>1 226 186,79</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>419 469,17</i>	<i>419 469,17</i>
- Actions réalisées directement	4 332 319,34	1 226 186,79	- Dons manuels non affectés	213 233,62	213 233,62
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels affectés	-	-
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	- Legs et autres libéralités non affectés	206 235,55	206 235,55
- Actions réalisées directement	-	-	- Legs et autres libéralités affectés	-	-
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes	-	-	1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 018 255,25	1 018 255,25
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	193 948,95	193 948,95			
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>193 948,95</i>	<i>193 948,95</i>			
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>					
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	673 025,28	17 588,68	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	40 000,00	
		1 437 724,42	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 223 983,34	
			4- AUTRES PRODUITS	683 833,45	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	5 199 293,57		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	5 385 541,21	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	23 127,50		II- REPRISES AUX PROVISIONS	9 267,33	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	760 605,84		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	689 389,22	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		198 221,76
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	101 170,85		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
TOTAL GENERAL	6 084 197,76		TOTAL GENERAL	6 084 197,76	1 635 946,18
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 437 724,42	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 437 724,42
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 228 107,03
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	10 403 698		Bénévolat	10 403 698	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	10 403 698		TOTAL	10 403 698	

Répartition des Emplois 2019



Répartition des ressources 2019

